

## EDITO :

Malgré les rêves du Président de la République, le chômage continue d'augmenter. La DGFIP, en ayant supprimé près de 30 000 emplois, a largement contribué à cette progression. En effet ce sont 30 000 jeunes qui n'ont pas été embauchés. Mais ce sont aussi les conditions de travail, les missions, et le réseau qui en prennent un grand coup !

Le point d'indice est bloqué depuis 2010, alors que les cotisations retraite augmentent. La conséquence est donc une baisse de nos salaires. Mais cela ne suffirait pas : il est maintenant question de bloquer les avancements d'échelon ! De qui se moque-t-on ?

Le point d'indice a décroché de 13% depuis 2000. Les avancements d'échelon sont la reconnaissance de nos qualifications. Nous ne demandons pas l'aumône. Juste de ne pas perdre d'argent en venant travailler, et avoir un traitement décent qui prenne en compte la reconnaissance des qualifications que nous ne cessons d'acquérir tout au long de nos carrières.

Nous vous avons déjà alerté : la tension dans les services ne cesse de croître. La pénurie de moyens, les manques d'emplois, le climat fiscal en sont les principaux facteurs. Du chef de service à l'agent, plusieurs indicateurs illustrent ce malaise et cette souffrance de plus en plus prégnante dans la vie quotidienne des services.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques estime urgent d'ouvrir une réelle négociation sur les conditions de vie au travail, en partant des doléances des agents.

C'est dans ce cadre, que 4 syndicats de la DGFIP appellent à une journée de grève le 20 mars. Il faut développer ce processus de mobilisation pour inverser la logique de casse de la DGFIP. La démarche stratégique, qui est l'outil de la DG pour continuer le démantèlement, doit être stoppée.

**Tous ensemble nous pouvons inverser cette politique !**

### **14-18 : LA DGFIP S'INVENTE SA GRANDE GUERRE !**

Il fallait oser. L'année où l'on célèbre le centenaire de la première guerre mondiale, Bruno Bézard lance la mise en œuvre de la démarche stratégique sous l'intitulé « Plan d'actions 2014-2018 ». Ça sonne tellement bien à l'oreille qu'on le traduit tout de suite en « Plan d'actions 14-18 ».

Il ne manque plus qu'il nous sonne le tocsin pour l'appel à la mobilisation et nous remette notre paquetage !. Pas bien malin pour un fondu de communication... On retient de la grande guerre qu'elle a été bien meurtrière. Les monuments aux morts sont chargés des noms des malheureux tombés au « champ d'honneur » dont on sait qu'il fut en réalité un champ d'horreur. Grâce à notre Bruno, la liste va pouvoir s'allonger 100 ans après ! Dans un pareil contexte, le Pavé dans l'Armor ne pouvait que publier un petit extrait de la chanson de ceux qui se sont mutinés dans de nombreux régiments de l'armée française, après la triste offensive du chemin des Dames.

*Adieu la vie, adieu l'amour,  
Adieu toutes les femmes  
C'est bien fini, c'est pour toujours  
De cette guerre infâme  
C'est à Craonne sur le plateau  
Qu'on doit laisser sa peau  
Car nous sommes tous des condamnés  
C'est nous les sacrifiés*

*Ceux qu'ont le pognon, ceux-là reviendront  
Car c'est pour eux qu'on crève  
Mais c'est fini, nous, les troufions  
On va se mettre en grève  
Ce sera vot' tour messieurs les gros  
De monter sur le plateau  
Si vous voulez faire la guerre  
Payez-la de votre peau*

**Extrait de la chanson de Craonne**

## A PROPOS DES ÉQUIPES DE RENFORT

Beaucoup de camarades interpellent le bureau national concernant les règles de gestion des futures EDR (ex EMR et EDRA).

C'est un sujet important et nous avons porté dès 2011 notre rejet des propositions de la DG ; depuis le sujet n'est pas revenu dans un GT (Groupe de Travail).

Lors des discussions sur les régimes indemnitaires, la CGT a condamné l'attitude de la DG qui définissait l'indemnitaire avant de parler de la doctrine d'emploi et des règles de gestion et d'affectation pour les agents. La CGT a exprimé les inquiétudes des personnels et a demandé que l'on discute avant des affectations.

Le prochain GT sur les règles d'affectation aura lieu le lundi 10 mars après-midi et le sujet sur les frais de déplacement sera vu ensuite. Si on a déjà une idée de ce que l'administration envisage au travers de la synthèse qui avait été faite sur les règles de gestion en 2011, nous ne considérons pas pour autant le sujet comme acté.

Nous vous informerons des projets de l'administration dès communication des documents préparatoires au GT. S'il se confirme que la direction générale maintient son projet en l'état une pétition nationale sera lancée.

La synthèse 2011 est en ligne dans l'espace réservé aux adhérents du site :

<http://www.financespubliques.cgt.fr>

Ou en flashant ce code sur votre tablette ou smartphone :



## BREVES

### PLANCOËT

Après les inondations subies par ce service, diverses mesures ont été prises malgré quelques attermoissements de la DDFIP. Les collègues sont hébergés à Dinan ; nous avons demandé qu'une enquête soit effectuée et qu'une étude soit engagée avec la mairie pour l'avenir ; nous avons dénoncé le manque de sérieux des premières mesures prises sans réelles assurances que la sécurité des agents soit assurée pour leur reprise. Les locaux sont devenus insalubres. Nous exigeons qu'un plan soit mis en œuvre avant toute reprise du travail dans les locaux qui de toute façon, n'interviendra pas avant quelques mois. Dans le cadre d'une prévention primaire, nous avons demandé qu'il soit pris contact avec la mairie pour trouver des locaux dans une zone non inondable : ça semble être un minimum !

### MONCONTOUR

Le 10 octobre 2013, le CHSCT a organisé une visite du poste. Force est de constater que cette Trésorerie située dans une « Petite cité de caractère » présente tous les éléments d'insalubrité que nous ne pouvons accepter ! Des trous dans les murs, un local « restauration » sans fenêtres et voisin avec le local à poubelles ! Un couloir et une entrée du personnel sans électricité ! Des boiseries rongées par les champignons ! Un logement de 140 m<sup>2</sup> non utilisé car lui-même insalubre ! Un grenier encombré de vieux meubles appartenant à un ancien chef de poste parti depuis bientôt trente ans !

Cet inventaire à la Prévert, non exhaustif, laisse penser que ce poste est à l'abandon ; pourtant en 2008, une enquête de l'Inspecteur santé sécurité au Travail avait effectué les mêmes constats ! Le Docteur DERETZ également. Cinq responsables de poste se sont succédés en cinq ans ; tous ont fait remonter les informations à la DDFIP ...

Quand on sait que ce poste représente le loyer le plus important du département, autour de 20000 €uros et qu'aucun contact n'a été pris avec la Mairie par nos gestionnaires DDFIP22, il y a de quoi s'énerver ! La CGT Finances Publiques des Côtes d'Armor a donc décidé d'écrire aux candidats aux prochaines élections municipales afin d'exiger des engagements écrits.

A cette situation matérielle s'ajoutent des problèmes d'effectif : un poste C non pourvu, une personne en situation de mi - temps thérapeutique ; à cette occasion le Docteur DERETZ a rappelé la notion de « mi temps thérapeutique » qui constitue une phase de réadaptation au travail !

# QUE FONT VOS ELU(E)S ?



Claude Bruand est contrôleur principal au CFP de Saint Briec Municipale et amendes, et élu CGT en Comité Technique Local.

## Quel est ton rôle d'élu CGT en CTL ?

« Tout d'abord le rôle de l'élu CGT en CTL se situe tout à fait dans le droit fil des éléments portés autour du lien militant/élu. Ceci est d'autant plus vrai que le choix des élus du CTL se porte le plus souvent sur les principaux militants de la section. Le lien entre les deux fonctions est donc ici plus naturel.

Concernant les nouveaux CTL, une différence essentielle réside dans le fait que seuls les syndicats votent et que la représentation administrative est réduite.

Cela conduit, avec l'expérience, à des comportements qui pourront être différents à la fois au regard de la participation, du statut de représentant élu par les personnels, de son rôle. (ex : boycott ou pas)

Si un certain nombre de questions échappe de fait au niveau local qui nous intéresse ici (rémunération, pouvoir d'achat, emplois, carrière, ...), il apparaît que deux thèmes au moins peuvent faire l'objet de négociations locales :

Il s'agit des conditions de travail, et de l'hygiène et la sécurité (en lien avec le CHS-CT).

A titre de réflexion, la possibilité d'ouvrir des négociations locales sur la base de nos cahiers revendicatifs avec l'appui des personnels donnerait du poids à nos revendications.

Le danger serait que l'administration centrale (et on la comprend) tente de limiter la négociation à son niveau.

Notre rôle est donc de faire en sorte de pousser les feux à tous les niveaux de négociations pour que ce que nous avons appelé « une vraie réforme positive », voit vraiment le jour.

Au niveau du Comité Technique Local des Côtes d'Armor, la CGT a à cœur de porter haut l'articulation nécessaire entre CTL et CHS CT, par la convocation systématique d'experts de ces deux instances à chaque réunion.

De plus, nous invitons, chaque fois que cela est nécessaire, les agents à venir porter leurs exigences devant la Direction locale, notamment sur le sujet des suppressions d'emplois.

Les comptes-rendus de chaque CTL faits par les élu(e)s CGT se veulent précis, honnêtes, et ludiques, afin que chaque agent puisse s'emparer des sujets. »

## ENTRETIENS D'ÉVALUATION 2014

Il était une fois, un Directeur Général des Finances Publiques, qui s'ennuyait profondément dans son château de Bercy. Un jour, ses collaborateurs, chapeaux à grelots bien vissés sur la tête, eurent l'idée de le divertir entre deux pirouettes :

« Sire, pourquoi ne pas supprimer les pendai...heu...les notations et instaurer une nouvelle tortu...heu...attraction plus gouleyante à votre palais ?

- Bonne idée mes dévoués. Vos bouffonneries sont un véritable remède à ma lassitude. »

Ni une ni deux, le DG se mit en quête d'un nouveau Graal, lui permettant de jouir plus avant de la désespérance des gueux peuplant son royaume de la DGFIP.

Il présenta alors à la table ronde des négociations, son plan « d'évaluation ».

« C'est de la camelote ! » lui assurèrent les représentants de la Coordination des Gueux du Territoire (CGT).

Pfuiiiit ! Le DG n'eut cure des protestations du bas-peuple et décréta « l'entretien d'évaluation », mettant ainsi à mal et saccageant sur son passage les droits les plus élémentaires.

Fin du chapitre, mais pas du roman !

**BOYCOTTONS L'ENTRETIEN !**

Prenez la roue par exemple, ben ça c'est festif ! Parce que le condamné est attaché et on commence par lui casser les bras et les jambes. Bon ben tout le monde peut venir avec son petit bâton, tout le monde participe. C'est festif !



## « Papa lit le journal au salon, maman est dans la cuisine »

Ça s'appelle un stéréotype et ça à la vie dure, même dans nos sociétés dites modernes. Au point que vouloir en parler pour y réfléchir dans un cadre scolaire a déclenché dans notre pays une offensive menée par les courants intégristes et nationalistes bien franchouillards. On aura entendu ces dernières semaines les pires bêtises.

Le terme « genre » est devenu l'objet d'une invraisemblable chasse aux sorcières.

C'est quoi le « genre » ?

C'est « *un concept utilisé en sciences sociales pour désigner les différences non biologiques entre les hommes et les femmes* » nous dit Wikipedia (dictionnaire gauchiste et libidineux).

Ce n'est ni une loi ni une théorie, bien au contraire c'est un sujet d'études. Les sciences sociales qui nous aident à mieux comprendre nos fonctionnements, nous éclairent.

Le syndicalisme que nous défendons a toujours fait le choix de la conscience éclairée contre l'obscurantisme.

Parce qu'il ne faut jamais renoncer à l'intelligence.

### Les études de genre, la recherche et l'éducation : la bonne rencontre.

Des enseignantes et des enseignants de la maternelle à l'Université, des chercheuses et des chercheurs, des étudiantes et des étudiants réagissent et appellent au soutien de toutes et tous.

Une pétition est ouverte à toutes et à tous.

Signez la pétition en ligne : <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoAssinar.aspx?pi=P2014N45876>



La Journée internationale des droits de la femme trouve son origine dans les mouvements ouvriers du tournant du XXème siècle en Amérique du Nord et dans toute l'Europe. Depuis lors, cette Journée a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés comme pour celles des pays en développement.

La Journée internationale des droits de la femme fournit de plus en plus l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans

l'histoire de leurs pays et de leurs communautés. La Journée internationale des droits de la femme reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer. En Bretagne, les femmes ont souvent tenu une place prépondérante dans les luttes. L'Institut CGT d'Histoire sociale de Bretagne a réédité « *Coiffes Militantes* ». Cet ouvrage publié pour la première fois en 1995 a conservé toute sa valeur historique. Il montre l'engagement des femmes bretonnes dans les luttes du vingtième siècle à travers de multiples grèves et conflits et leur implication, de longue date, dans la vie syndicale, notamment au sein de la CGT. Cet ouvrage est en vente au prix de 10 €. Pour vous le procurer, contactez un militant de la section CGT-DDFIP 22, où laissez un message dans la boîte aux lettres de la section ([cgt.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr))

### Aujourd'hui, c'est décidé, je me syndique !

Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Temps partiel (si oui combien) :

Lieu de travail :

Téléphone :

Adresse électronique :

Date :

Signature :